Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Cdt de la police cantonale et le Cdt de la gendarmerie quittent leurs fonctions

Constatant que la crise complexe qui affecte la direction de la Police cantonale ne permettait pas une poursuite harmonieuse et sereine des activités de Messieurs Eric Lehmann et Alain Bergonzoli dans leurs fonctions respectives, le Conseil d'Etat et les deux Commandants ont décidé d'un commun accord qu'ils devaient quitter leurs postes. Cette séparation à l'amiable devrait permettre un retour à la sérénité nécessaire au bon accomplissement des missions dévolues au corps de police.

Le Conseil d'Etat regrette que les problèmes touchant la direction de la Police cantonale aient été portés sur la place publique dans une mesure notable; Monsieur Lehmann et sa famille ont pu en pâtir alors qu'aucune faute professionnelle ne peut lui être imputée et qu'il ne pouvait y répondre, par souci de confidentialité. Néanmoins, la crise interne à la police cantonale et les relations entre M. Eric Lehmann et l'autorité politique ne permettent plus la poursuite des rapports de travail.

Nommé à son poste en juin 2002, le Commandant de la Police cantonale a mené à bien de grands chantiers comme le recrutement uniformisé sur l'ensemble du territoire, la fusion de trois écoles de police, la création de l'Académie de police de Savatan, les développements technologiques forensiques ou encore le concept d'apaisement de la conduite sur les routes vaudoises qui a permis, en quatre ans, d'abaisser de moitié de nombre de morts au volant.

Partageant la même volonté de ramener la sérénité à la police cantonale, le Conseil d'Etat et M. Bergonzoli ont décidé d'un commun accord que ce dernier quitterait sa fonction de commandant de la gendarmerie pour reprendre la direction de l'Académie de police de Savatan. Le Conseil d'Etat conserve sa confiance en M. Bergonzoli et se réjouit de pouvoir compter sur lui pour l'importante mission que celui-ci assumera. Le Conseil d'Etat est persuadé que les compétences professionnelles et la connaissance approfondie du métier dont M. Bergonzoli peut se prévaloir profiteront à une institution qui joue en Suisse un rôle clé dans la formation policière. M.Bergonzoli succèdera à M. André Etter, qui a été nommé chef de projet de la réforme policière.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 novembre 2008

Jacqueline de Quattro, cheffe du département de la sécurité et de l'environnement, 021 316 45 00 Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat, 021 316 20 01